

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 20 octobre 2021

Le Conseil communal a délivré à Mme Maryline Beytrison, domiciliée à Savièse, l'autorisation d'exploiter, sous l'enseigne « Espace-crédation », selon les prestations et le nouvel emplacement mentionnés sur la mise à l'enquête publiée au bulletin officiel.

Le Conseil communal a donné son accord pour un soutien administratif de notre Municipalité au projet de promotion photovoltaïques d'Oiken SA.

En référence aux divers préavis favorables de la commission droit de cité, le Conseil communal a délivré le droit de cité de Savièse pour les demandes suivantes :

- Mme Elke de Witte et sa fille, Jytte Bockstael,
- M. Yves Tauvel,
- M. Daniel Reborredo et ses enfants, Leana Reborredo et Mateo Reborredo,
- Mme Miriam Elisabeth Pailer.

Le Conseil communal, après le retour des préavis des services cantonaux consultés et les corrections apportées intégrées à la version soumise à sa validation, a approuvé à l'unanimité ce nouveau règlement communal sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels. Ladite autorité décide de le soumettre à l'approbation de l'assemblée primaire dans le courant de l'année 2022.

Le Conseil communal a adjugé divers mandats – Idéalp SA – DPE électrotechnique SA et Wild SA - pour l'adaptation, la modernisation du BEP de la Muraz.

Le Conseil communal a validé le lancement de la procédure de mise à l'enquête publique en vue de soumettre une demande d'autorisation de forages complémentaires sur le site du pierrier de Visse, à la commission cantonale des constructions.

Le Conseil communal a décidé d'attribuer aux entreprises Reynard Sanitaire-Ferblanterie SA et Dubuis Fils SA, l'entretien ordinaire, soit la mise en service et hors service, respectivement des secteurs des hauts de Savièse, soit chemin des Bisses – route des Etangs – route de la Motone – route de Tramillau – secteur de Binii pour une surface de 199'000 m² et le réseau du consortage de la Chervignine.

Après bientôt deux ans sans rencontre avec les villageoises et les villageois, il est proposé de relancer les séances du Conseil communal extra-muros suivies d'une rencontre avec les villageoises et les villageois.